

Le journal des Landes de Cadeuil

Lettre d'information du site natura 2000 « les landes de Cadeuil ». Numéro 1. Avril 2008

NATURA 2000, DOCUMENTS D'OBJECTIFS : MODE D'EMPLOI

Afin de préserver la diversité biologique en Europe, l'Union Européenne s'est dotée de deux Directives, l'une dite « Oiseaux », l'autre « Habitats », qui se traduisent par la constitution, à l'échelle européenne, d'un réseau d'espaces naturels préservés, appelé réseau Natura 2000.

Dans le but de favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des activités socio-économiques (production industrielle, agriculture, sylviculture, tourisme, sports et loisirs...), la France a opté pour la réalisation, dans chacun de ces sites, d'un **Document d'Objectifs**, ou DOCOB. Celui-ci est élaboré par une structure opératrice placée sous l'autorité d'un Comité de Pilotage composé d'élus locaux, représentants des acteurs socio-économiques et usagers, structures associatives, et administrations.

En s'appuyant sur une démarche partenariale impliquant les différents acteurs du territoire (élus, acteurs socio-économiques, usagers), ce document propose les mesures de gestion contractuelles, permettant de concilier la préservation du milieu naturel et le développement durable des activités en place.

LES PRINCIPALES ETAPES

22 décembre 2000 : Mise en place du Comité de Pilotage

7 juin 2001 : Validation des diagnostics biologiques et socio-économiques

Juillet 2001 : Réunion des groupes de travail pour la définition des objectifs

4 octobre 2001 : Validation des objectifs

Novembre-décembre 2001 : Réunions des groupes de travail thématiques pour la définition des actions

Décembre 2001 : Proposition d'extension du site pour prendre en compte le bassin versant de la tourbière de la Chataîgneraie

6 décembre 2002 : Réunion du Comité de pilotage en vue de la validation des actions du DOCOB

9 août 2006 : arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 « les landes de Cadeuil » (Zone Spéciale de Conservation)

10 janvier 2008 : lancement de la mise en œuvre du DOCOB (mission d'animation).

LES LANDES DE CADEUIL, UN JOYAU NATUREL, CONVOITE PAR LES ACTIVITES HUMAINES

Le site des landes de Cadeuil, d'une superficie de 575 ha, concerne trois communes de l'ouest de la Charente-Maritime : Saint-Sornin, la Gripperie Saint-Symphorien, et Sainte-Gemme ; il présente une situation géographique originale, en continuité du marais de Brouage.

La nature du sous-sol (sables plus ou moins humides) a permis le développement d'une végétation originale en Poitou-Charentes, composée d'une mosaïque de landes, boisements, et zones humides de nature très divers (tourbière, prairies humides, plans d'eau...). Le site présente une très grande richesse biologique sur une petite surface.

Le site est également marqué par la présence de plusieurs exploitations de sables et des campings installés autour des plans d'eau d'anciennes sablières.

Du point de vue des habitats naturels, on trouve pas moins de dix habitats d'intérêt communautaire, dont les plus originaux sont sans doute les landes humides atlantiques, encore bien étendues à l'ouest de la RD 733, mais beaucoup plus fragmentées à l'est, et la tourbière alcaline, représenté près du lieu-dit la Chataîgneraie.

La flore possède une cinquantaine de plantes d'intérêt patrimonial, dont deux sont d'intérêt communautaire (petites orchidées liées aux zones humides).

La faune comprend 27 espèces d'intérêt communautaire dont notamment la loutre, bien présente sur le réseau hydrographique, et la cistude d'Europe, petite tortue d'eau douce, qui fréquente notamment toute la périphérie du marais de Brouage.

Illustrations de loutre et de cistude

LES ACTIONS PHARES DU DOCOB

- Délimitation spatiale des exploitations de carrières et des aménagements des campings
- Gestion des habitats de landes : restauration des landes fortement colonisées par les arbres et arbustes hauts, puis entretien selon des pratiques favorables à la biodiversité
- Gestion extensive des boisements
- Restauration et entretien de la tourbière de la Châtaigneraie
- Entretien des prairies humides
- Entretien de la végétation rivulaire de la Course de Blénac

UNE DEMARCHE CONTRACTUELLE

Dès 2008 va donc débuter la mise en œuvre des mesures proposées dans le DOCOB.

Les propriétaires privés concernées par ces actions pourront dès lors appliquer ces mesures et bénéficier des financements correspondants en signant des contrats.

Pour les parcelles non agricoles, il s'agit de **contrat Natura 2000**, passé entre l'Etat et le propriétaire (ou ses mandataires ou ayants-droits) concerné par une ou plusieurs mesures du DOCOB. Le contrat peut donner droit à une rémunération compensatoire en contrepartie de la mise en œuvre de pratiques respectueuses de la biodiversité.

Nouveau en 2008 : la Charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 est un outil nouveau que doit obligatoirement contenir le Document d'Objectifs. Elle est constituée d'une liste d'engagements de l'ordre des « bonnes pratiques » favorables aux habitats et espèces du site. N'ouvrant pas droit à rémunérations, mais donnant accès à des exonérations fiscales, elle permet à tout titulaire de droits réels et personnels de parcelles situées dans le site Natura 2000 de s'engager vers des pratiques simples de gestion

qui concourent à la conservation des habitats et espèces, sans pour autant s'investir dans un contrat Natura 2000.

Ces engagements seront définis par grands types de milieux compris dans le site, mais aussi par type d'activités pratiquée sur le site.

Comme pour les actions du DOCOB, les engagements de la Charte seront rédigés en étroite collaboration avec les acteurs locaux. Ainsi des groupes de travail thématiques seront prochainement réunis afin de définir le contenu de la charte.

L'animation du DOCOB

L'Atelier BKM, chargé de l'élaboration du DOCOB, a été nommé structure animatrice par la Direction Régionale de l'Environnement. Sa mission consiste à mettre en œuvre les actions du DOCOB, démarcher les demandeurs potentiels de contrats Natura 2000, aider au montage des dossiers de demande, sensibiliser et informer le public, répondre à l'ensemble des questions que vous vous posez sur la mise en œuvre de la procédure Natura 2000

Cartouche comme sur Tardoire